



## **Comptes annuels consolidés 2022**

Garde aérienne suisse de sauvetage Rega

# Bilan au 31 décembre

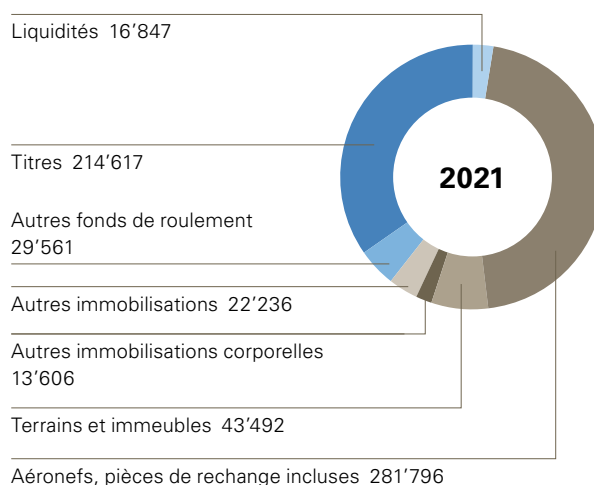
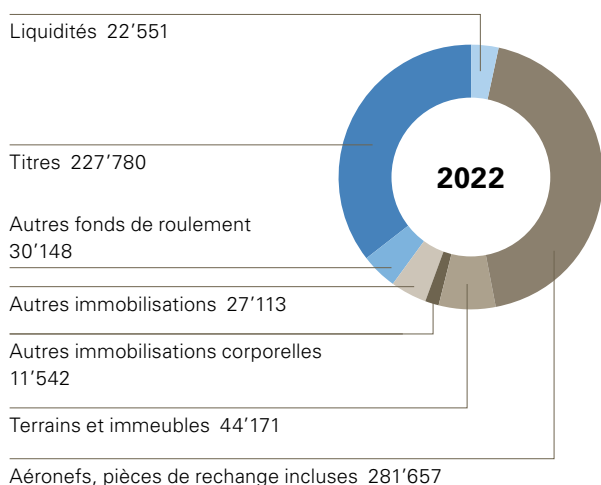
en milliers de CHF

## Actifs

		2022	en %	2021	en %
<b>Fonds de roulement</b>					
Liquidités	1.1	22'551	3.5	16'847	2.7
Titres	1.2	227'780	35.3	214'617	34.5
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	1.3	12'676	2.0	7'541	1.2
Autres créances	1.4	934	0.1	8'256	1.3
Réserves	1.5	8'273	1.3	7'475	1.2
Actifs transitoires	1.6	8'264	1.3	6'289	1.0
<b>Total</b>		<b>280'479</b>	<b>43.5</b>	<b>261'025</b>	<b>42.0</b>
<b>Immobilisations</b>					
Immobilisations corporelles					
Aéronefs, pièces de rechange incluses	1.7	281'657	43.7	281'796	45.5
Terrains et immeubles	1.8	44'171	6.8	43'492	6.9
Autres immobilisations corporelles	1.9	11'542	1.8	13'606	2.1
Immobilisations incorporelles	1.10	8'956	1.4	8'806	1.4
Immobilisations financières	1.11	200	0.0	510	0.1
Actifs liés	1.12	17'957	2.8	12'920	2.1
<b>Total</b>		<b>364'481</b>	<b>56.5</b>	<b>361'130</b>	<b>58.0</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>644'961</b>	<b>100.0</b>	<b>622'155</b>	<b>100.0</b>

## Actifs

en milliers de CHF



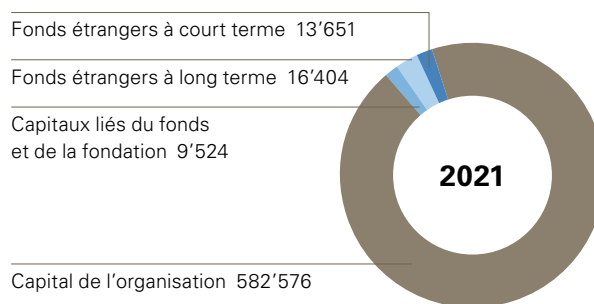
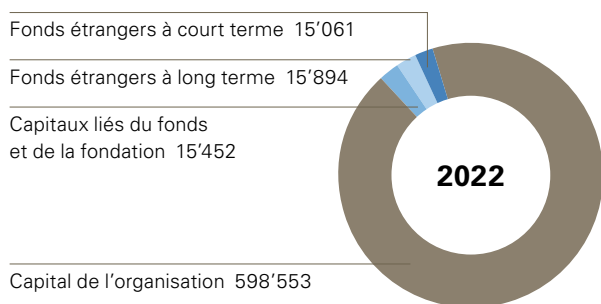
■ ■ ■ Fonds de roulement    ■ ■ ■ ■ Immobilisations

## Passifs

				2021	en %
<b>Fonds étrangers à court terme</b>					
Engagements sur livraisons et prestations à des tiers		7'710	1.2	5'471	0.9
Autres engagements à court terme	1.13	705	0.1	419	0.1
Passifs transitoires		3'487	0.5	4'086	0.7
Provisions	1.14	3'158	0.5	3'675	0.6
<b>Total</b>		<b>15'061</b>	<b>2.3</b>	<b>13'651</b>	<b>2.2</b>
<b>Fonds étrangers à long terme</b>					
Provisions	1.14	15'894	2.5	16'404	2.6
<b>Total</b>		<b>15'894</b>	<b>2.5</b>	<b>16'404</b>	<b>2.6</b>
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>30'955</b>	<b>4.8</b>	<b>30'055</b>	<b>4.8</b>
<b>Capitaux liés du fonds et de la fondation</b>		<b>15'452</b>	<b>2.4</b>	<b>9'524</b>	<b>1.5</b>
<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital de base		100	0.0	100	0.0
Capital lié		233'701	36.2	197'601	31.8
Capital libre		364'752	56.6	384'874	61.9
<b>Total</b>		<b>598'553</b>	<b>92.8</b>	<b>582'576</b>	<b>93.6</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>644'961</b>	<b>100.0</b>	<b>622'155</b>	<b>100.0</b>

## Passifs

en milliers de CHF



■ Fonds étrangers ■ Capital de l'organisation

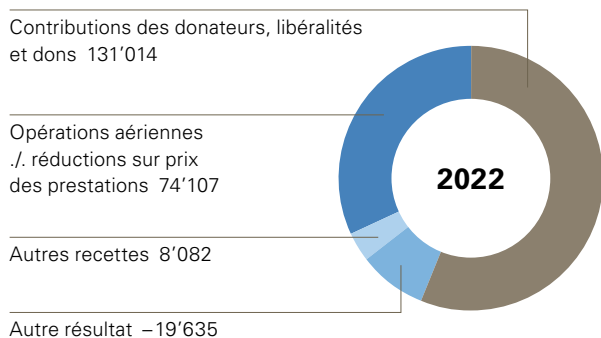
# Compte d'exploitation

en milliers de CHF

		2022	en %	2021	en %
<b>Produits d'exploitation</b>					
Contributions des donateurs, libéralités et dons	2.1	131'014	61.5	133'091	64.8
Opérations aériennes	2.2	86'553	40.6	76'408	37.2
Autres recettes	2.3	8'082	3.8	6'514	3.2
Réductions sur prix des prestations	2.4	-12'446	-5.8	-10'578	-5.1
<b>Total</b>		<b>213'203</b>	<b>100.0</b>	<b>205'434</b>	<b>100.0</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Aéronefs	2.5	-24'820	-11.6	-19'066	-9.3
Charges d'intervention	2.6	-12'249	-5.7	-10'005	-4.9
Personnel	2.7	-81'554	-38.3	-77'258	-37.6
Immeubles	2.8	-4'977	-2.3	-4'261	-2.1
Maintenance technique, véhicules	2.9	-3'108	-1.5	-3'834	-1.9
Assurances	2.10	-1'563	-0.7	-2'705	-1.3
Charges de gestion et d'informatique	2.11	-18'495	-8.7	-17'083	-8.3
Relations publiques	2.12	-9'909	-4.6	-9'235	-4.5
Amortissements	2.13	-20'941	-9.8	-44'407	-21.6
<b>Total</b>		<b>-177'615</b>	<b>-83.3</b>	<b>-187'853</b>	<b>-91.4</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>					
		<b>35'588</b>	<b>16.7</b>	<b>17'581</b>	<b>8.6</b>
Pertes/Gains résultant de la sortie d'immobilisations	2.14	-2'894	-1.4	-135	-0.1
Résultat financier	2.15	-18'585	-8.7	9'990	4.9
Résultats du fonds et de la fondation liés	2.16	-19	-0.0	646	0.3
Résultat hors exploitation	2.17	1'863	0.9	2'354	1.1
Impôt sur les bénéfices		0	0.0	-5	0.0
<b>Résultat annuel avant affectation au capital de la fondation liée</b>					
		<b>15'953</b>	<b>7.5</b>	<b>30'431</b>	<b>14.8</b>
Affectation au capital de la fondation liée		25	0.0	-633	-0.3
<b>Résultat annuel avant affectation au capital de l'organisation</b>					
		<b>15'978</b>	<b>7.5</b>	<b>29'799</b>	<b>14.5</b>
Affectation au capital de l'organisation		-15'978	-7.5	-29'799	-14.5
		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>

## Recettes

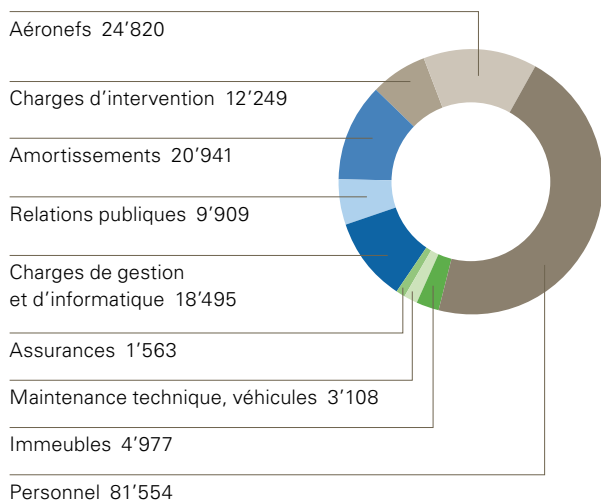
en milliers de CHF



Les recettes issues des opérations aériennes ont augmenté de CHF 10,1 millions par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par une augmentation d'environ 15% du nombre de missions.

## Charges

en milliers de CHF



Les charges d'exploitation ont diminué de CHF 10,2 millions.

L'amortissement extraordinaire de la flotte d'hélicoptères de l'année précédente n'est plus inclus dans ce poste.

## Résultat annuel

Compte tenu des éléments décrits ci-dessus, le résultat annuel s'élève à CHF 16,0 millions.

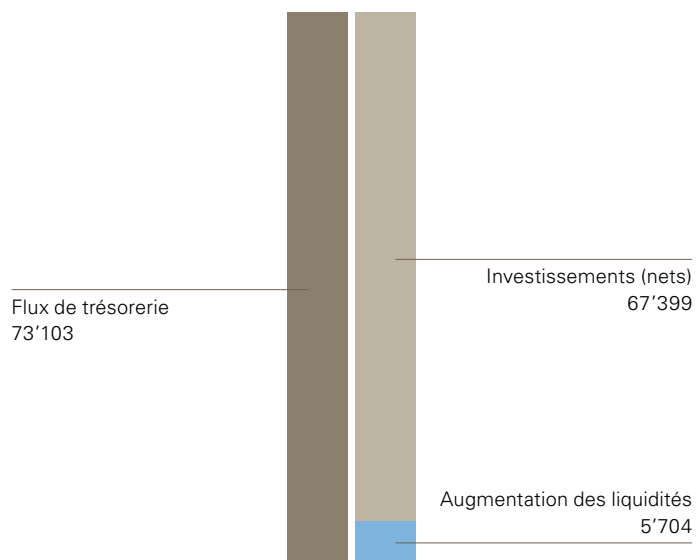
# Flux de trésorerie

en milliers de CHF

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Résultat annuel avant affectation au capital de la fondation liée	15'953	30'431
Amortissements des immobilisations	20'941	44'407
Abandon de créances en faveur de donateurs, paysans de montagne et personnes en situation de détresse sociale	11'052	9'746
Pertes sur débiteurs et modification de du croire	1'245	762
Diminution/Augmentation des provisions	-1'027	1'551
Gains/Pertes sur placements financiers	310	-61
Gains/Pertes résultant de la sortie d'immobilisations	2'894	135
Diminution/Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-5'715	479
Diminution/Augmentation des réserves	-798	-569
Diminution/Augmentation des autres créances et des actifs transitoires	5'347	-9'009
Diminution/Augmentation des engagements résultant de livraisons et de prestations	2'239	-1'378
Diminution/Augmentation des autres engagements et des passifs transitoires	-313	1'818
Gains/Pertes réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur titres	20'975	-9'436
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>73'103</b>	<b>68'875</b>
Investissements		
dans des titres	-45'798	-38'005
dans des aéronefs	-37'355	-89'160
dans des terrains et immeubles	-2'590	-622
dans d'autres immobilisations corporelles	-1'821	-6'907
dans des immobilisations incorporelles	-2'481	-2'512
Acquisition de filiales, nette de liquidités	-3'461	-
dans des placements financiers	-	-
dans des actifs liés	-	-145
Désinvestissements		
dans des immobilisations corporelles	22'956	460
dans des titres	3'151	20'000
Immobilisations financières/Participations	-	1'720
Immobilisations financières/Prêts	-	2'034
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-67'399</b>	<b>-113'136</b>
<b>Diminution/Augmentation des liquidités</b>	<b>5'704</b>	<b>-44'261</b>
État des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	16'847	61'108
État des liquidités au 31 décembre	22'551	16'847

## Flux de trésorerie

en milliers de CHF



Le flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles s'est établi à CHF 73,1 millions. Au total, CHF 67,4 millions nets ont été investis. Les liquidités sont en hausse de CHF 5,7 millions.

# Calcul de l'évolution du capital

## Capitaux liés du fonds et de la fondation

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2022
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	–	–	–	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	8'728	595	–	–	9'323
Fondation La Clairière - les Curnilles	–	5'953*	–	–620	5'332
<b>Total</b>	<b>9'524</b>	<b>6'548</b>	<b>–</b>	<b>–620</b>	<b>15'452</b>

\* Ajout dû à une modification du périmètre de consolidation

(en milliers de CHF)	État 1.1.2021	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2021
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	–	–	–	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	8'096	633	–	–	8'728
Fondation La Clairière - les Curnilles	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>8'892</b>	<b>633</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9'524</b>

L'objectif du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder consiste à verser ses revenus à la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega afin d'encourager les objectifs de celle-ci, tout en maintenant en permanence la substance du fonds. Ainsi, le capital du fonds ne peut être modifié que par d'éventuels versements l'alimentant. Les immobilisations financières liées inscrites à l'actif du bilan sont évaluées à leur valeur de marché. Les différences de cours en résultant sont indiquées, avec les produits directs issus de la fortune du fonds, dans le compte d'exploitation de la Rega.

La Fondation La Clairière - les Curnilles a pour but de distribuer les revenus nets de sa fortune en vue de soutenir les activités de la fondation « Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) ». La fondation oeuvre exclusivement en Suisse, en accord avec le but qu'elle poursuit.



## Capital de l'organisation

(en milliers de CHF)	Capital lié				Capital libre	Total
	Capital de base	Réserve d'investissement	Capital réalisé immobilisé			
État au 1.1.2022	100	197'400	201		384'874	582'575
Augmentation de la réserve pour investissements	–	36'100	–		–36'100	–
Affectation au capital libre (résultat annuel)	–	–	–		15'978	15'978
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>100</b>	<b>233'500</b>	<b>201</b>		<b>364'752</b>	<b>598'553</b>

(en milliers de CHF)	Capital lié				Capital libre	Total
	Capital de base	Réserve d'investissement	Capital réalisé immobilisé			
État au 1.1.2021	100	176'270	201		376'205	552'777
Augmentation de la réserve pour investissements	–	21'130	–		–21'130	–
Affectation au capital libre (résultat annuel)	–	–	–		29'799	29'799
<b>État au 31.12.2021</b>	<b>100</b>	<b>197'400</b>	<b>201</b>		<b>384'874</b>	<b>582'576</b>

La réserve pour investissements a été augmentée de CHF 36,1 millions. Elle indique le besoin en investissements futurs nécessaires à la fin de l'exercice pour les actifs existants. Affichant CHF 233,5 millions, elle correspond aux amortissements cumulés de l'ensemble des immobilisations.

Le montant du capital de l'organisation atteignant environ CHF 598,6 millions, la Rega s'autofinance quasiment (soit à 92,8%), conformément à sa stratégie. Cela signifie que le volume des investissements nécessaires pour l'exploitation de la Rega (somme de toutes les valeurs d'acquisition des immobilisations) peut être financé sans recours à des fonds de tiers.

Parmi les actifs et les passifs qui avaient été transférés lors de la création de la fondation Rega (ancienne association de la Garde aérienne suisse de sauvetage), le montant de CHF 100'000 a été repris comme capital versé.

# Annexe

## Principes de la présentation des comptes

La présentation des comptes de la fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et de ses filiales est conforme aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Le principe du coût d'acquisition/de fabrication s'applique aux comptes annuels consolidés. Celui-ci se base sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et passifs. À la date de clôture, les titres et les dérivés sont inscrits au bilan à la valeur boursière. Les principes comptables les plus importants du bilan sont exposés à partir de la page 11.

## Principes et périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés se basent sur les comptes individuels, établis selon des principes uniformes, de toutes les sociétés et fondations dans lesquelles la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote ou qu'elle contrôle par le biais du Conseil de fondation.

Outre la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega, les sociétés anonymes et les fondations suivantes font partie du périmètre de consolidation :

Société	Siège	Capital social en CHF	Participations en %		But social	Lien
			2022	2021		
Schweizerische Luft-Ambulanz AG	Kloten	100'000	100	100	Société d'exploitation d'aéronefs	Cons.
Airmed AG	Kloten	1'500'000	100	100	Détentrice des participations	Cons.
Caretel AG	Kloten	100'000	100	100	Inactive	Cons.
Alp Air AG	Kloten	100'000	100	100	Inactive	Cons.
sureVIVE SA	Mendrisio	100'000	100	0	Société pour l'exploitation Point sur la situation en Suisse	Cons.
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	Kloten				Fondation donatrice dont les produits sont versés à la Rega	C.
Fondation La Clairière - les Curnilles	Lausanne				Fondation donatrice dont les produits sont versés à la Rega	C.

Cons. = Consolidation intégrale C. = Combinée

La consolidation du capital des sociétés anonymes s'effectue selon la méthode de l'acquisition. Les fonds propres des filiales, au moment de l'acquisition ou au moment de la création, sont compensés sur la base de la valeur comptable de leurs participations dans la fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega. Au moment de l'acquisition, les actifs et les passifs de la société acquise sont évalués à leur valeur actuelle selon des principes uniformes. Toute différence restante après cette réévaluation entre le prix d'achat et les actifs nets de la société acquise est portée à l'actif en tant que goodwill dans les immobilisations incorporelles et amortie linéairement sur la durée d'utilisation de cinq ans.

La fondation Rega nomme le Conseil de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger en vertu des statuts; cette dernière est associée à la Rega, et son unique objectif est de reverser les produits du patrimoine de la fondation à la Rega, qui en dispose librement. La fondation Rega nommant le conseil de la Fondation La Clairière - les Curnilles en vertu des statuts, cette dernière est associée à la Rega, et son unique objectif est de reverser la fortune de la fondation à la Rega, qui en dispose librement.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les recettes des sociétés consolidées (sociétés anonymes et fondations) sont entièrement comptabilisés. Les parts des actionnaires minoritaires dans le résultat et dans les fonds propres des filiales sont calculées en fonction du ratio de participation de ces dernières et indiquées séparément dans le bilan et le compte d'exploitation. Les éventuels gains intermédiaires sont éliminés.

Les sociétés dont le capital social est détenu par le groupe à hauteur de 20 à 50 % figurent dans les comptes annuels consolidés comme des participations non consolidées aux fonds propres. Les participations en dessous de 20 % figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires. Elles sont indiquées au poste Immobilisations financières (cf. point 1.11, page 21).

#### **Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements nécessaires.

Les amortissements sont effectués, à l'exception de la propriété immobilière, de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou de fabrication, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. La limite d'activation se monte à CHF 10'000.

Les durées estimées d'utilisation des équipements sont :

Propriétés de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	60 ans
Centre Rega, Kloten	50 ans
Bâtiments des bases	35 ans
Immeubles (agrandissement, installation)	20 ans
Avions (5% valeur résiduelle)	15 ans
Hélicoptères (20% valeur résiduelle)	14 ans
Pièces de rechange pour les aéronefs (avions/hélicoptères)	15/14 ans
Machines, installations	10 ans
Mobilier	8 ans
Véhicules automobiles	6 ans
Télécommunication/radio	6 ans
Appareils médicaux et d'intervention	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	4 ans
Concessions	5 ans
Goodwill	5 ans

### **Évaluation des titres**

Les titres sont inscrits au bilan à la valeur boursière au 31.12.

### **Réserves**

Les réserves sont inscrites au bilan à la valeur moyenne d'acquisition.

### **Provisions**

Les provisions sont constituées pour les engagements existants ou attendus ou dont le montant est incertain.

Le montant des provisions est basé sur l'évaluation par le Conseil de fondation et correspond aux charges futures escomptées à la date de clôture du bilan.

### **Autres actifs/autres fonds étrangers à court et à long termes**

Sans autre mention, les autres actifs et les autres fonds étrangers à court et à long termes sont indiqués à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.



# Explications relatives au bilan

## Actifs

### 1.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse ainsi que les avoirs sur compte de chèques postaux et en banque.

### 1.2 Titres

(en milliers de CHF)	2022	en %	2021	en %	Marges de fluctuation stratégiques*
Liquidités dans les dépôts	1'674	0.7	244	0.1	0–56 %
Dépôts à terme	25'000	11.0	–	0.0	0–56 %
Obligations en CHF	106'815	46.9	114'642	53.4	0–75 %
Obligations en monnaie étrangère (hedged)	27'502	12.1	24'222	11.3	0–20 %
Actions Suisse	14'983	6.6	18'081	8.4	0–14 %
Actions étranger	12'838	5.6	15'874	7.4	0–16 %
Immobiliers Suisse (indirects)	13'077	5.7	15'226	7.1	0–14 %
Placements alternatifs (hedged)	25'892	11.4	26'328	12.3	0–20 %
<b>Total</b>	<b>227'780</b>	<b>100.0</b>	<b>214'617</b>	<b>100.0</b>	

\* Les marges de fluctuation stratégiques correspondent au règlement d'investissements de la Fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega.

La stratégie de placement est axée sur la préservation du capital.

Les portefeuilles de titres sont gérés sous mandat par deux établissements bancaires et détenus à titre de réserve en vue de l'acquisition de biens d'équipement et pour garantir le service de sauvetage sur le long terme.

Au 31.12.2022, les instruments financiers dérivés suivants étaient ouverts, représentant un volume contractuel de:

#### Instruments dérivés à des fins de couverture de titres

(en milliers de CHF)		2022	Valeurs de remplacement	2021	Valeurs de remplacement
Opérations à terme sur devises	EUR/CHF	7'140	483	–	–
Opérations à terme sur devises	EUR/CHF	–6'468	189	–	–
Opérations à terme sur devises	USD/CHF	10'239	155	12'000	190

Les instruments financiers dérivés (futures et opérations à terme sur devises) n'exercent pas d'effet de levier sur la fortune totale et sont listés de manière exhaustive. Les opérations sur instruments dérivés ont réduit le risque d'exposition et sont couvertes par des placements de base correspondants. Les instruments dérivés sont évalués de la même manière que la transaction de base.

### 1.3 Créances résultant de livraisons et de prestations

(en milliers de CHF)	2022	2021
Créances envers des tiers résultant d'interventions (brut)	14'816	9'091
Ducroire	-2'140	-1'550
<b>Total</b>	<b>12'676</b>	<b>7'541</b>

Les créances envers des tiers résultant d'interventions sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur; toutes les créances issues d'interventions font l'objet de correctifs de valeur individuels. Il n'est pas effectué de correctifs de valeur forfaitaires pour les risques généraux d'insolvabilité.

### 1.4 Autres créances

(en milliers de CHF)	2022	2021
Autres créances envers des tiers	911	265
Autres créances envers des organisations liées	24	7'991
<b>Total</b>	<b>934</b>	<b>8'256</b>

Les autres créances sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur nécessaires. Les créances sont principalement constituées d'avoirs envers la fondation du personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage.

**1.5 Réserves**

(en milliers de CHF)	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Combustibles et adjuvants pour avions	620	623
Combustibles et adjuvants pour hélicoptères	3'826	3'407
Divers combustibles et adjuvants pour aéronefs, matériel d'intervention	645	574
Télécommunication/radio	66	40
Vêtements	1'370	1'485
Matériel médical, médicaments	571	345
Matériel de bureau	113	90
Articles de kiosque et de publicité	800	731
Kérosène	262	180
<b>Total</b>	<b>8'273</b>	<b>7'475</b>

**1.6 Actifs transitoires**

(en milliers de CHF)	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Prestations d'intervention (pas encore facturées)	9'051	6'456
Correctif de valeur sur prestations d'intervention non encore facturées	-905	-646
Autres actifs transitoires	118	479
<b>Total</b>	<b>8'264</b>	<b>6'289</b>

La correction de valeur de 10% sur les prestations d'intervention non encore facturées se base sur les expériences des années précédentes.



## 1.7 Aéronefs, y compris pièces de rechange

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2022
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Avions	103'086	–	–	–	103'086
Hélicoptères	180'787	1'119	–	8'008	189'914
Acomptes versés sur les aéronefs	113'446	33'263	–24'484	–9'729	112'495
Pièces de rechange	15'154	2'973	–420	7'893	25'600
	<b>412'473</b>	<b>37'355</b>	<b>–24'904</b>	<b>6'172</b>	<b>431'096</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Avions	21'968	6'528	–	–	28'496
Hélicoptères	83'914	10'598	–	–	94'512
Hélicoptères (amortissement exceptionnel)	15'229	–7'063	–	–	8'166
Pièces de rechange	9'566	832	–26	7'893	18'265
	<b>130'677</b>	<b>10'895</b>	<b>–26</b>	<b>7'893</b>	<b>149'439</b>
<b>Total</b>	<b>281'796</b>	<b>26'459</b>	<b>–24'878</b>	<b>–1'721</b>	<b>281'657</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2021	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2021
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Avions	103'087	–	–	–1	103'086
Hélicoptères	180'786	–	–	1	180'787
Acomptes versés sur les aéronefs	27'055	86'502	–	–110	113'446
Pièces de rechange	15'607	2'658	–3'221	110	15'154
	<b>326'535</b>	<b>89'160</b>	<b>–3'221</b>	<b>–</b>	<b>412'473</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Avions	15'438	6'528	–	2	21'968
Hélicoptères	73'644	10'273	–	–2	83'914
Hélicoptères (amortissement exceptionnel)	–	15'229	–	–	15'229
Pièces de rechange	8'458	3'997	–2'889	–	9'556
	<b>97'540</b>	<b>36'026</b>	<b>–2'889</b>	<b>–</b>	<b>130'677</b>
<b>Total</b>	<b>228'994</b>	<b>53'134</b>	<b>–332</b>	<b>–</b>	<b>281'796</b>

## 1.8 Terrains et immeubles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2022
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Centre Rega, Kloten	32'938	22	–	586	33'546
Bases d'intervention	50'315	–	–	–586	49'729
Installations en construction	360	2'568	–	–	2'929
	<b>83'613</b>	<b>2'590</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>86'203</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Centre Rega, Kloten	18'329	713	–	–11	19'031
Bases d'intervention	21'792	1'199	–	11	23'002
	<b>40'121</b>	<b>1'912</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>42'033</b>
<b>Total</b>	<b>43'492</b>	<b>678</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>44'171</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2021	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2021
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Centre Rega, Kloten	32'938	–	–	–	32'938
Bases d'intervention	50'096	262	–78	35	50'315
Installations en construction	35	360	–	–35	360
	<b>83'069</b>	<b>622</b>	<b>–78</b>	<b>–</b>	<b>83'613</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Centre Rega, Kloten	17'419	910	–	–	18'329
Bases d'intervention	20'716	1'081	–5	–	21'792
	<b>38'135</b>	<b>1'991</b>	<b>–5</b>	<b>–</b>	<b>40'121</b>
<b>Total</b>	<b>44'935</b>	<b>–1'369</b>	<b>–73</b>	<b>–</b>	<b>43'492</b>

## 1.9 Autres immobilisations corporelles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2022
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Matériel informatique	6'211	175	-861	-301	5'224
Véhicules automobiles	3'176	540	-350	-33	3'333
Mobilier	30'953	1'106	-2'813	-2'047	27'200
Installations en construction	-	-	-	2'381	2'381
	<b>40'340</b>	<b>1'821</b>	<b>-4'023</b>	<b>-</b>	<b>38'138</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Matériel informatique	3'016	1'185	-861	-2	3'339
Véhicules automobiles	1'835	409	-229	1	2'015
Mobilier	21'882	1'487	-2'129	1	21'241
	<b>26'733</b>	<b>3'081</b>	<b>-3'219</b>	<b>-</b>	<b>26'595</b>
<b>Total</b>	<b>13'606</b>	<b>-1'260</b>	<b>-804</b>	<b>-</b>	<b>11'542</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2021	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2021
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Matériel informatique	4'647	1'633	-69	-	6'211
Véhicules automobiles	3'076	328	-228	-	3'176
Mobilier	28'719	4'946	-2'712	-	30'953
Installations en construction	-	-	-	-	-
	<b>36'442</b>	<b>6'907</b>	<b>-3'009</b>	<b>-</b>	<b>40'340</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Matériel informatique	2'118	958	-60	-	3'016
Véhicules automobiles	1'615	393	-174	-	1'835
Mobilier	22'749	1'826	-2'693	-	21'882
	<b>26'482</b>	<b>3'178</b>	<b>-2'927</b>	<b>-</b>	<b>26'733</b>
<b>Total</b>	<b>9'959</b>	<b>3'730</b>	<b>-82</b>	<b>-</b>	<b>13'606</b>

## 1.10 Immobilisations incorporelles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2022
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Logiciels informatiques	21'679	2'481	-5'398	-67	18'695
Concessions	2'700	-	-	-	2'700
Goodwill	-	2'890	-	-	2'890
Installations en construction	-	-	-	67	67
	<b>24'378</b>	<b>5'371</b>	<b>-5'398</b>	<b>-</b>	<b>24'351</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Logiciels informatiques	12'872	4'361	-5'230	-	12'002
Concessions	2'700	-	-	-	2'700
Goodwill	-	692	-	-	692
	<b>15'571</b>	<b>5'053</b>	<b>-5'230</b>	<b>-</b>	<b>15'394</b>
<b>Total</b>	<b>8'806</b>	<b>318</b>	<b>-168</b>	<b>-</b>	<b>8'956</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2021	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2021
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Logiciels informatiques	21'026	2'512	-1'859	-	21'679
Concessions	2'700	-	-	-	2'700
Goodwill	-	-	-	-	-
Installations en construction	-	-	-	-	-
	<b>23'726</b>	<b>2'512</b>	<b>-1'859</b>	<b>-</b>	<b>24'379</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Logiciels informatiques	11'412	3'211	-1'752	-	12'872
Concessions	2'700	-	-	-	2'700
Goodwill	-	-	-	-	-
	<b>14'112</b>	<b>3'211</b>	<b>-1'752</b>	<b>-</b>	<b>15'572</b>
<b>Total</b>	<b>9'613</b>	<b>-699</b>	<b>-107</b>	<b>-</b>	<b>8'806</b>

Le goodwill résulte de l'acquisition de sureVIVE SA.

## 1.11 Immobilisations financières

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Amortisse- ment/ évaluation	État 31.12.2022
Participations	510	–	–	–310	200
Prêts	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>510</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–310</b>	<b>200</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2021	Entrées	Sorties	Amortisse- ment/ évaluation	État 31.12.2021
Participations	2'169	–	–1'720	61	510
Prêts	2'034	–	–2'034	–	–
<b>Total</b>	<b>4'203</b>	<b>–</b>	<b>–3'754</b>	<b>61</b>	<b>510</b>

La Rega détient une participation de 4,9% au capital de la société Medical AG, à Brüttsellen, ce qui lui confère 15,3% des droits de vote.

Il existe une participation de 50% dans la société SIRMED AG.

La Garde aérienne suisse de sauvetage Rega détient toujours 29,7% de la société inactive en liquidation Flugplatz Dübendorf AG.

Elle détient également des participations minoritaires dans des entreprises partenaires.

Usage économique/engagement économique et charges de prévoyance

(en milliers de CHF)	Excédent de couverture 31.12.2022	Part économique de la Rega		Contributions limitées à la période	Charges de prévoyance incl. dans les charges de personnel	
		31.12.2022	31.12.2021		2022	2021
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage, Rega	19'189	–	–	–	–	–
Fondation du personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage	–	–	–	9'114	9'114	8'735
<b>Total</b>	<b>19'189</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9'114</b>	<b>9'114</b>	<b>8'735</b>

Pour la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega, l'excédent de couverture du Fonds de bienfaisance et de la fondation du personnel ne présente aucun avantage économique.

La Fondation du personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage affiche un taux de couverture de 119,6% et ne détient pas de capital libre.

## 1.12 Actifs liés

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Amortisse- ment/ évaluation	État 31.12.2022
Actifs du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder-Fonds	1'443	–	– 123	–	1'320
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger-Stiftung	11'477	–	–	– 173	11'304
Actifs du fonds de la fondation La Clairière - les Curnilles	–	5'953*	–	– 620	5'332
<b>Total</b>	<b>12'920</b>	<b>5'953</b>	<b>– 123</b>	<b>– 793</b>	<b>17'957</b>

\* Ajout dû à une modification du périmètre de consolidation

(en milliers de CHF)	État 1.1.2021	Entrées	Sorties	Amortisse- ment/ évaluation	État 31.12.2021
Actifs du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder-Fonds	1'298	145	–	–	1'443
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger-Stiftung	11'650	–	–	– 173	11'477
Actifs du fonds de la fondation La Clairière - les Curnilles	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>12'948</b>	<b>145</b>	<b>–</b>	<b>– 173</b>	<b>12'920</b>

Les actifs et le fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder sont abordés plus en détail dans les commentaires de la page 8.

Les immeubles non commerciaux de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger ne sont pas librement disponibles et ne peuvent être utilisés que dans le cadre des objectifs de la fondation. Selon ces derniers, les produits générés sont versés à la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega. Les immeubles sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition, après déductions des amortissements nécessaires à l'exploitation.

La fortune composée de titres de la Fondation La Clairière - les Curnilles peut être utilisée uniquement dans le cadre du but de la fondation et ne peut pas être utilisée librement. Conformément au but de la fondation, les revenus générés sont reversés à la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega. Les titres sont évalués à leur cours boursier actuel au 31 décembre.



## Passifs

### 1.13 Autres engagements à court terme

(en milliers de CHF)	2022	2021
Divers	683	418
Organisations liées	22	1
<b>Total</b>	<b>705</b>	<b>419</b>

Les engagements à court terme comprennent une dette envers la caisse de pension à hauteur de CHF 0,8 million.

### 1.14 Provisions

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2022
Charges de personnel	2'552	56	–	–	2'608
Abandon de créance*	1'123	–	–	–573	550
Contrôles techniques	16'404	4'550	–5'060	–	15'894
<b>Total</b>	<b>20'079</b>	<b>4'607</b>	<b>–5'060</b>	<b>–573</b>	<b>19'053</b>
Dont à court terme	3'675	56	–	–573	3'158

(en milliers de CHF)	État 1.1.2021	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2021
Charges de personnel	2'165	387	–	–	2'552
Abandon de créance*	1'673	–	–	–550	1'123
Contrôles techniques	14'691	7'387	–4'576	–1'097	16'404
<b>Total</b>	<b>18'529</b>	<b>7'774</b>	<b>–4'576</b>	<b>–1'647</b>	<b>20'079</b>
Dont à court terme	3'838	387	–550	–	3'675

\* Interventions non facturées en faveur de donateurs, de paysans de montagne ou encore de personnes en situation de détresse sociale

Le montant d'environ CHF 2,6 millions de provisions pour le personnel inclut le crédit d'heures supplémentaires et le solde de vacances du personnel en fin d'année.

La provision allouée pour les interventions en faveur de donateurs (abandon de créance) correspond aux estimations et aux valeurs empiriques des dernières années.

Le poste Contrôles techniques contient les frais d'entretien cumulés de l'ensemble de la flotte au 31.12.2022.

Les travaux de maintenance sont effectués conformément à la réglementation de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA Part-145) et aux prescriptions du fabricant (cf. point 2.5, page 27).



La fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega, la société Schweizerische Luft-Ambulanz AG et la fondation Ilse et Kurt Rüdiger sont exonérées de l'impôt sur le bénéfice et le capital.

Pour les autres sociétés, toutes les charges anticipées pour l'impôt sur le capital et le revenu ont été prises en compte dans les comptes annuels. Des réserves pour impôts latents sont constituées selon les taux en vigueur pour faire face à d'éventuelles divergences de données entre les comptes annuels consolidés et les bilans fiscaux; ceci n'a pas été nécessaire pour l'exercice examiné ni pour l'exercice précédent.

# Explications relatives au compte d'exploitation

## 2.1 Contributions des donateurs, libéralités et dons

(en milliers de CHF)	2022	2021
Contributions des donateurs	122'816	123'342
Héritages/legs	3'633	4'948
Dons et libéralités	4'565	4'802
<b>Total</b>	<b>131'014</b>	<b>133'091</b>

Les contributions des donateurs, libéralités et dons sont librement disponibles dans le cadre des buts de la fondation.

L'augmentation des contributions des donateurs entraîne des recettes supplémentaires.

## 2.2 Opérations aériennes

(en milliers de CHF)	2022	2021
Hélicoptères	61'493	54'242
Avions	23'776	21'606
Interventions avions de ligne	1'284	560
<b>Total</b>	<b>86'553</b>	<b>76'408</b>

L'accroissement des recettes résulte d'une augmentation d'environ 15% du nombre de missions.

## 2.3 Autres recettes

(en milliers de CHF)	2022	2021
Interventions avec des tiers (ambulances, avions affrétés)	6'632	5'081
Ventes d'articles publicitaires et autres	1'450	1'432
<b>Total</b>	<b>8'082</b>	<b>6'514</b>

## 2.4 Réductions sur les prix des prestations

(en milliers de CHF)	2022	2021
Abandon de créance sur les prestations en faveur		
des donateurs	9'537	8'621
des paysans de montagne	1'447	1'308
des personnes en situation de détresse sociale	38	72
des polices et des directions de la santé cantonales	274	238
Plus-values et ajustements de tarifs	326	57
	<b>11'622</b>	<b>10'296</b>
Escomptes et rabais	150	70
Pertes sur débiteurs	762	702
Constitution/Liquidation du ducroire	482	60
Constitution/Liquidation de provisions pour interventions en faveur des donateurs	-570	-550
	<b>824</b>	<b>283</b>
<b>Total</b>	<b>12'446</b>	<b>10'578</b>

La hausse des réductions sur prix des prestations de CHF 1,9 million est liée à l'augmentation du chiffre d'affaires des opérations aériennes.

## 2.5 Aéronefs

(en milliers de CHF)	2022	2021
Hélicoptères		
Kérosène	4'663	3'207
Composants et pièces de rechange	5'016	3'581
Augmentation de la provision pour maintenance technique (net)	3'612	3'938
Recours à des hélicoptères de tiers (charters)	3'027	2'918
	<b>16'318</b>	<b>13'644</b>
Avions		
Kérosène	6'096	3'450
Composants et pièces de rechange	1'579	-231
Coûts de projets « Nouveaux aéronefs »	773	1'900
Recours à des avions-ambulance de tiers (charters)	54	302
	<b>8'502</b>	<b>5'421</b>
<b>Total</b>	<b>24'820</b>	<b>19'066</b>

L'augmentation des coûts des aéronefs de CHF 5,8 millions résulte en grande partie de la hausse soudaine du prix du kérosène en 2022.

## 2.6 Charges d'intervention

(en milliers de CHF)	2022	2021
Prestations des partenaires d'intervention		
Fondation Secours Alpin Suisse (organisation liée)	1'570	1'544
Autres (ambulances au sol)	2'605	1'899
Taxes de survol, de handling et d'atterrissage	4'432	3'979
Billets d'avion pour rapatriements par avions de ligne	796	275
Matériel d'intervention, médicaments	2'320	1'290
Frais d'intervention	336	577
Charges diverses d'intervention directes	190	441
<b>Total</b>	<b>12'249</b>	<b>10'005</b>

Fondée en octobre 2005, la fondation Secours Alpin Suisse est née de la collaboration entre la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et le Club Alpin Suisse CAS. L'objectif principal de la fondation Secours Alpin Suisse est le sauvetage terrestre et l'aide d'urgence à des personnes accidentées ou malades dans des zones alpines ou difficiles d'accès en Suisse. Cette activité est donc complémentaire à l'intervention de la Rega. Le capital de la fondation Secours Alpin Suisse provient à 50 % de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et à 50 % du Club Alpin Suisse CAS. Le financement de la fondation est assuré par les recettes des interventions, les conventions de fourniture de prestations avec les cantons et les contributions de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et du Club Alpin Suisse CAS.

## 2.7 Personnel

(en milliers de CHF)	2022	2021
Salaires et indemnités de permanence	51'705	50'115
Charges sociales	14'343	13'948
Personnel temporaire	6'290	6'078
Autres charges de personnel	9'215	7'116
<b>Total</b>	<b>81'554</b>	<b>77'258</b>

Au 31.12.2022, la Rega employait 458 collaboratrices et collaborateurs (430 l'année précédente), soit un équivalent de 407 postes à plein temps (381 l'année précédente).

L'augmentation du nombre de déplacements et la nécessité de rattraper le retard en matière de formation ont entraîné une hausse de CHF 2,1 millions des autres charges de personnel.

Le poste Personnel temporaire englobe les coûts des médecins de bord et d'urgence externes.

## 2.8 Immeubles

(en milliers de CHF)	2022	2021
Loyers	1'798	1'615
Chauffage, électricité, eau	670	465
Entretien	2'509	2'182
<b>Total</b>	<b>4'977</b>	<b>4'261</b>

## 2.9 Maintenance technique/véhicules

(en milliers de CHF)	2022	2021
Maintenance technique	2'834	3'585
Véhicules automobiles	274	250
<b>Total</b>	<b>3'108</b>	<b>3'834</b>

## 2.10 Assurances

(en milliers de CHF)	2022	2021
Aéronefs	1'246	2'400
Autres assurances de choses	317	305
<b>Total</b>	<b>1'563</b>	<b>2'705</b>

La diminution des charges d'assurance s'explique par l'adaptation de l'assurance casco de la flotte d'hélicoptères.

## 2.11 Charges de gestion et d'informatique

(en milliers de CHF)	2022	2021
Gestion	4'444	4'480
Informatique	14'051	12'602
<b>Total</b>	<b>18'495</b>	<b>17'083</b>

Les charges d'exploitation informatiques ont augmenté en raison de la progression de la numérisation.

## 2.12 Relations publiques

(en milliers de CHF)	2022	2021
Charges liées aux médias, production et envoi des cartes de donateurs et du magazine des donateurs	7'389	7'161
Autres frais de promotion et de relations publiques	2'521	2'073
<b>Total</b>	<b>9'909</b>	<b>9'235</b>

**2.13 Amortissements**

(en milliers de CHF)	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Aéronefs	10'063	32'029
Pièces de rechange pour les aéronefs	832	3'997
Bâtiments	1'911	1'991
Autres immobilisations corporelles	3'081	3'178
Immobilisations incorporelles	4'361	3'211
Goodwill	692	–
<b>Total</b>	<b>20'941</b>	<b>44'407</b>

La dissolution d'un correctif de valeur de CHF 7,1 millions pour les aéronefs est comprise dans l'exercice 2022. Il résulte d'une amélioration des conditions du marché, qui a généré des revenus plus élevés que prévu pour quatre hélicoptères.

**2.14 Gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations**

(en milliers de CHF)	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Aéronefs et autres immobilisations corporelles	–2'894	–135
<b>Total</b>	<b>–2'894</b>	<b>–135</b>

**2.15 Résultat financier**

(en milliers de CHF)	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Plus-values sur les titres	8'708	8'980
Moins-values sur les titres	–29'682	–1'224
Produit des intérêts et des dividendes	2'526	2'332
Revenu locatif	100	115
Charges de gestion de fortune	–237	–214
<b>Total</b>	<b>–18'585</b>	<b>9'990</b>

La gestion de fortune externe visant à préserver la valeur réelle du capital a réalisé une performance nette de –8,2%.

## 2.16 Résultats du fonds et de la fondation liés

(en milliers de CHF)	2022	2021
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder		
Recettes	9	17
Charges (moins-values et frais bancaires)	-3	-3
	<b>6</b>	<b>14</b>
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger		
Recettes	1'140	1'135
Charges, amortissements compris	-545	-502
	<b>595</b>	<b>633</b>
Fondation La Clairière - les Curnilles		
Revenu de la fortune	-	-
Charges de la fortune	-620	-
	<b>-620</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>-19</b>	<b>646</b>

## 2.17 Résultat hors exploitation

(en milliers de CHF)	2022	2021
Résultat hors exploitation	1'863	2'354
<b>Total</b>	<b>1'863</b>	<b>2'354</b>

Le résultat hors exploitation comprend des produits liés à la reprise de l'hélicoptère EC 135 des Hôpitaux universitaires de Genève ainsi que des dissolutions de provisions non nécessaires.

# Données supplémentaires

## Transactions et positions financières en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères ont été converties au cours en vigueur le jour de la transaction. Les plus-values et moins-values résultant de transactions en monnaies étrangères ont été portées au compte de profits et pertes, et les actifs et passifs en monnaies étrangères détenus à la date de clôture du bilan ont été convertis au cours de fin d'année. Les moins-values et plus-values provenant de cette conversion ont été portées au compte d'exploitation.

## Charges pour les prestations fournies selon Swiss GAAP FER 21

(en milliers de CHF)	2022	2021
Frais de projet		
Charges d'exploitation	40'862	34'310
Charges de personnel	69'692	66'924
Frais de voyage et de représentation	2'397	1'569
Frais d'entretien	15'018	14'374
Amortissements incl. amortissement exceptionnel	19'447	43'027
	<b>147'417</b>	<b>160'205</b>
Frais d'administration		
Charges d'exploitation	3'931	3'264
Charges de personnel	9'063	8'483
Frais de voyage et de représentation	402	281
Frais d'entretien	6'820	6'220
Relations publiques/gestion des donations	8'488	8'020
Amortissements	1'494	1'380
	<b>30'198</b>	<b>27'648</b>
<b>Total</b>	<b>177'615</b>	<b>187'853</b>

Les frais de projet représentent les coûts générés par les services assurant les interventions opérationnelles 24 heures sur 24.

Quant aux frais d'administration, ils regroupent toutes les prestations en rapport avec le suivi et la gestion des donateurs, y compris le traitement des dons, legs et libéralités individuels ainsi que la gestion d'un service d'assistance téléphonique. Ce poste comprend en outre les charges découlant de la production et de l'envoi d'un important matériel d'information, mais également les frais d'organisation et de réalisation d'expositions, de journées portes ouvertes, de visites guidées et d'autres manifestations destinées au public. Certaines prestations centralisées liées à l'exploitation générale ont été comptabilisées séparément (service du personnel, installations techniques, finance et comptabilité, etc.).



### **Rémunération des membres des Conseils de fondation et d'administration de la Rega**

La rémunération du président et des membres du Conseil de fondation repose sur le règlement « Rémunération du Conseil de fondation », en vigueur depuis des années, modifié par le Conseil de fondation de la Rega pour la dernière fois en juillet 2013 et approuvé par la Surveillance fédérale des fondations en novembre 2013.

La somme totale de CHF 123'900 (contre CHF 134'795 l'année précédente) a été versée aux 15 membres du Conseil de la fondation Rega au titre de rémunération forfaitaire, de remboursement forfaitaire de frais et de jetons de présence. Les rémunérations indemnisent les membres du Conseil de fondation pour une partie des dépenses encourues dans la préparation des séances, l'examen des documents, les réunions au Conseil et au Comité du Conseil de fondation, les commissions spécialisées et ad hoc, le Comité consultatif de la Rega, les organisations partenaires, les fondations de prévoyance et les autres sociétés dans lesquelles la Rega détient des participations.

### **Rémunération des membres de la Direction de la Rega**

La Rega poursuit une politique de rémunération à long terme, durable et propre à préserver la valeur de l'organisation. Les rémunérations globales sont comparables à celles pratiquées par les entreprises de branches similaires (aviation, santé), notamment quant à leur ordre de grandeur. La politique de rémunération de la Rega est examinée périodiquement par une entreprise spécialisée.

La rémunération globale annuelle directe des sept membres de la Direction consiste en un salaire de base, un remboursement forfaitaire des frais et une rémunération variable. La rémunération variable encourage une culture axée sur les performances et récompense chaque année la réalisation des objectifs convenus. Les membres de la Direction ne touchent aucune indemnité supplémentaire pour les mandats dont ils s'acquittent au Conseil d'administration et/ou au Conseil de fondation de la Rega.

En 2022, les sept membres de la direction ont été rémunérés au total à hauteur de CHF 2'404'003 (année précédente: CHF 2'374'000).

### **Transactions avec des personnes proches**

Les transactions suivantes ont eu lieu avec des personnes proches :

- Paiement au Secours Alpin Suisse CHF 1,5 million
- Paiement à SIRMED CHF 0,3 million

**Engagements conditionnels et autres engagements financiers**

Au 31.12.2022, il existe une obligation de garantie en faveur de :

- Direction générale des douanes, Berne CHF 100'000

CHF 0,2 million de liquidités est mis en gage auprès d'UBS SA.

En outre, la Rega détient des engagements financiers (non escomptés) pour des contrats de location et des droits d'usufruit jusqu'en 2050, ainsi que des engagements d'achat pour des investissements en actifs immobilisés.

(en milliers de CHF)	2022	2021
Contrats de location et droits d'usufruit avec échéance		
1 an	3'308	3'246
2 à 5 ans	6'390	8'021
plus de 5 ans	4'921	5'230
<b>Total</b>	<b>14'618</b>	<b>16'497</b>

(en milliers de CHF)	2022	2021
Engagement d'achat		
pour des investissements en actifs immobilisés	67'595	67'906
<b>Total</b>	<b>67'595</b>	<b>67'906</b>

**Créances éventuelles**

La Rega est régulièrement la bénéficiaire de promesses d'héritages ou de legs.

À la date de clôture du bilan le 31.12.2022, la Rega avait connaissance d'héritages et de legs ouverts de l'ordre de CHF 1,7 million.

**Événements survenus après la date de clôture**

Il n'y a pas d'opérations ou de risques extraordinaires en suspens qui devraient être intégrés dans les comptes annuels. Aucun événement susceptible d'influencer la validité des comptes annuels 2022 n'est survenu après la date de clôture. Les comptes annuels 2022 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 22 mars 2023.



# Rapport de l'organe de révision



## Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la fondation de la garde aérienne suisse de sauvetage Rega, Kloten

### Rapport sur l'audit des comptes consolidés

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de fondation de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et de ses filiales (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le flux de trésorerie et la calcul de l'évolution du capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes consolidés

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

#### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Reto Kaufmann  
*Expert-réviseur agréé*  
*Réviseur responsable*

Fabian Spörri  
*Expert-réviseur agréé*

Zurich, le 22 mars 2023

**Garde aérienne suisse de sauvetage Rega**

Case postale 1414

8058 Zurich-Aéroport

Téléphone +41 44 654 33 11

Fax +41 44 654 33 22

[www.rega.ch](http://www.rega.ch)

Publication en allemand, en français et en italien.

La version allemande fait foi.